

N°292-24

FRAIS GENERAUX - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES - TARIFS 2025

Nombre de membres en exercice : 52

Présents : 33 Représentés : 1 Quorum : 27 Délibérations du Comité Syndical Séance du 2 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du des 22 et 26 novembre 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM.

Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JUILIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

Μ.

Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M.

Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

FOLIO N°

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, M.

Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Μ.

Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM.

François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Christina MALAPLATE, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sébastien BRIAND, André PERILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE,

Christian VERMELLE

AVAIT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Benjamin MARIAS

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

FRAIS GENERAUX - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES - TARIFS 2025

Exposé de Patrick LECONTE,

Dans le cadre de ses compétences et notamment de la réalisation des collecteurs d'eaux usées notamment, le SILA est amené à réaliser la partie publique des branchements pour le compte des particuliers.

En application de l'article L 1331-2 du Code de la Santé Publique, le SILA demande aux propriétaires le remboursement des dépenses entraînées par ces travaux, majoré d'une somme pour frais généraux.

Il est proposé de fixer pour l'année 2025, comme en 2024, le montant de ces frais généraux comme suit :

| 8 / | FRAIS GENERAUX SUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES | Tarif 2025 | |
|-----|--|------------|-----------------------|
| | | HT | TTC à titre indicatif |
| 8.1 | Si maîtrise d'œuvre SILA uniquement | 7% | 141 |
| 8.2 | Si maîtrise d'œuvre partagée entre le SILA et un autre prestataire | 3 % | |

Ces frais généraux seront également applicables pour les autres travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SILA (notamment réhabilitation des installations d'assainissement individuel) ou pour des travaux concernant des ouvrages qui seront rétrocédés à terme au SILA.

Les tarifs fixés sont des prix hors TVA. Il sera appliqué en sus la TVA au taux en vigueur.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 12 novembre 2024.

Les membres du Comité sont invités à approuver les tarifs 2025 présentés concernant les frais généraux ci-dessus applicables aux montants hors taxe des travaux d'assainissement ou autres.

- ADOPTÉ à l'unanimité

N'ont pris part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Usses, CC Sources du lac d'Annecy)

Voix POUR: 29 Voix CONTRE: 0 Abstentions: 0 Non votants: 0

Par délégation, Pascale ABADIE. Mme Séverine MUGNIER,

Acte reçu à la PréfecturSecrétaire de séance

Directeur Général Adjoint des Services - 4 DEC. 2024

Publié le

Executoire le

Pierre BRUYERE Syndleat
Mixte du
Les d'Anne

Syndicat Mixte du lac d'Annecy
- Comité Syndical- Séance du 02/12/2024 -

Page 3

FOLIO N°

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité: SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER

Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

| Numéro de l'acte : | 292_24 | |
|--|---|--|
| Objet: | Frais généraux - Travaux d'assainissement ou autres - | |
| | Tarifs 2025 | |
| Type de transaction : | Transmission d'actes | |
| Date de la décision : | 2024-12-02 00:00:00+01 | |
| Nature de l'acte : | Délibérations | |
| Documents papiers complémentaires : | NON | |
| Classification matières/sous-matières: | 7.10.2 - Tarifs | |
| Identifiant unique : | 074-247400013-20241202-292_24-DE | |
| URL d'archivage : | Non définie | |
| Notification: | Non notifiée | |

Fichiers contenus dans l'archive:

| Fichier | Туре | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier | text/xml | 925 o |
| Nom métier : 074-247400013-20241202-292_24-DE-1-1_0.xml | | |
| Document principal (Délibération) | application/pdf | 157.9 Ko |
| Nom original : 292-24_Frais généraux_Travaux AT_Tarifs 2025.pdf | | |
| Nom métier : 99_DE-074-247400013-20241202-292_24-DE-1-1_1.pdf | | |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 4 décembre 2024 à 15h27min07s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 4 décembre 2024 à 15h27min08s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 4 décembre 2024 à 15h27min16s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 4 décembre 2024 à 15h27min29s | Reçu par le MI le 2024-12-04 |